



AVIS DE RECRUTEMENT D'UN CABINET/CONSULTANT DE RESSOURCES HUMAINES.

ATLANTIQUE MICROFINANCE Plc, la filiale de AMIFA Rwanda, lance un avis de recrutement d'un Cabinet/Consultant conseil pour la réalisation d'une mission d'accompagnement en Ressources Humaines.

Pour permettre d'asseoir sa position en tant que leader dans le secteur de la microfinance au Rwanda, Atlantique Microfinance Plc voudrait recruter un Cabinet/consultant avec une expérience prouvée dans le secteur de microfinance au Rwanda pour l'accompagner à adapter la politique RH à l'environnement rwandais.

1. Objectif de la mission

La prestation envisagée vise d'une part à mettre en œuvre une politique de ressources humaines d'Atlantique Microfinance Plc conformément aux procédures en vigueur, le code du travail et les meilleures pratiques sur le marché local notamment dans le secteur de Microfinance et d'autre part d'accompagner la fonction des Ressources Humaines dans l'implémentation des réorganisations qui surgiront.

2. Étendue de la mission

Les activités suivantes seront entreprises par le(s) consultant(s) :

- Adapter la politique de gestion des ressources humaines de Atlantique Microfinance Plc conformément aux procédures en vigueur, et à la politique groupe existante.
- Elaborer et conseiller la Direction Générale de Atlantique Microfinance Plc par rapport aux problématiques RH (recrutement, licenciement, rétrogradation...) en fonction des besoins.
- Mener une enquête sur les salaires et les avantages sociaux entre les organisations concurrentes de Atlantique Microfinance Plc afin de fournir des données, informations et proposition sur les salaires, les avantages monétaires et non monétaires, indemnités, primes/incitations (fixes et variables) et structure des avantages.
- Proposer une grille salariale alignée sur les normes et bonne pratique du marché de travail au Rwanda.
- Elaborer, présenter et soumettre un rapport de mission à la Direction Générale de Atlantique Microfinance Plc.

3. Durée de la mission

La mission est prévue pour une durée de quatre (04) semaines ou 30 jours, à compter du jour de la signature du contrat. Le délai peut être prolongé ou réduit sur la base d'un accord mutuel entre les deux parties.

4. Conditions exigées

Le (s) consultant (s) doit (doivent) remplir les conditions suivantes :

- Parler couramment le Français (le rapport sera rédigé en Français). Une bonne connaissance du Kinyarwanda et de l'Anglais serait un atout.
- Avoir au moins 10 ans d'expérience dans le secteur de la microfinance au Rwanda.
- Avoir effectué un travail similaires (avec référence à l'appui).
- Avoir une bonne compréhension du secteur de la microfinance au Rwanda.

5. Soumission des offres

Les offres techniques et financières doivent être soumises électroniquement, à travers le courriel suivant : info@amifa-rw.net

La date limite pour la soumission des offres est fixée au 3 Mars 2023.

Toute demande de renseignements concernant ces TdR doit être adressée à l'adresse suivante :

info@amifa-rw.net

Fait à Kigali, le 17 Janvier 2023
Mohammed AAROUCHE
Directeur Général

